

# CléA (socle de connaissances et de compétences professionnelles)

## Financement

Formation professionnelle continue  
Socle de connaissances et de compétences professionnelles

## Organisme responsable et contact

AFEPT  
Aurore DESCHANEL  
06.78.07.13.25  
contact47@afept.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Sans conditions d'accès réglementaires

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Le CléA est la première certification interprofessionnelle à destination des salariés et demandeurs d'emploi peu qualifiés ou non diplômés. Reconnue partout en France et dans les entreprises de tous les secteurs, la certification professionnelle CléA vous permet de valoriser vos compétences acquises auprès de vos employeurs et recruteurs, d'acquérir de nouvelles compétences le cas échéant et d'avancer dans votre parcours professionnel. Objectifs : • Evaluer et valoriser les 7 compétences du socle commun de connaissances et de compétences professionnelles • Demander à la COPAREF la certification CLEA • Et/ou formuler des préconisations de formation

## Contenu et modalités d'organisation

Certification en 4 temps: Durée 6 heures Etape 1:Accueil individualisé (durée : 1 heure) Etape 2:Positionnement en présentiel individuel et collective suivant une mise en situation contextualisée, sur l'ensemble des compétences ou de façon partielle (durée : 4 heure) Etape3: Entretien final individuel (durée : 1 heure) Etape 4: Obtention du certificat ou préconisation de parcours de formation si des compétences ne sont pas validées - Si l'évaluation indique que le candidat maîtrise chacun des 7 domaines, son dossier est présenté devant un jury paritaire - Si des manques apparaissent, un parcours de formation est proposé au candidat. Il dispose de 5 ans pour suivre les formations proposées et faire reconnaître l'acquisition des domaines de compétences à développer pour obtenir le certificat CléA. En attendant, une attestation de validation partielle des acquis peut lui être délivrée. Rappel des modules CléA : 1. Communication en français 2. Utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique 3. Utilisation des techniques usuelles de l'information et de la communication numérique 4. Aptitude à travailler dans le cadre de règles définies d'un travail en équipe 5. Aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel 6. Capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie 7. Maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnementales élémentaires

Durées de la formation \*6h en cours du jour

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

## Validation(s) Visée(s)

Certification Socle de connaissances et de compétences professionnelles (CléA) - Sans niveau spécifique

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00373959	du 01/08/2023 au 31/12/2023	(47)	AFEPT		MON COMPTE FORMATION	FPC
00384301	du 01/08/2023 au 31/12/2023	(47)	AFEPT		MON COMPTE FORMATION	FPC
00384303	du 01/08/2023 au 31/12/2023	(47)	AFEPT		MON COMPTE FORMATION	FPC
00384302	du 01/08/2023 au 31/12/2023	(47)	AFEPT		MON COMPTE FORMATION	FPC
00438457	du 29/01/2024 au 31/12/2024	(33)	AFEPT		MON COMPTE FORMATION	FPC

00438443

du 29/01/2024 au  
31/12/2024

(33)

AFEPT

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC

00438458

du 29/01/2024 au  
31/12/2024

(33)

AFEPT

MON  
COMPTE  
FORMATION

FPC